



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000759

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

## Présentation de la mention

Cette mention de licence Histoire de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), inscrite dans les normes et traditions de cette discipline, est conçue pour assurer l'accès aux débouchés aujourd'hui classiques pour celle-ci dans le bassin de recrutement naturel de l'Université. Elle débouche en particulier, pour les quatrième et cinquième années d'études, sur des masters enseignement pour la préparation aux concours de professeur des écoles et de professeur des lycées et collèges, sur un master professionnel Métiers du patrimoine, de la culture, et du tourisme, ou sur un IPAG, « Institut de Préparation à l'Administration Générale », préparant à divers concours de la fonction publique. Ceci n'exclut pas, bien entendu, d'autres possibilités au plan individuel.

Elle propose donc, logiquement, trois parcours possibles, Géographie (en particulier pour l'enseignement secondaire), Administration et Professorat des écoles, avec une spécialisation progressive permettant de relatives réorientations, plutôt au sein de la formation.

Elle offre effectivement ainsi, au plan régional, ce que l'on cherche normalement, ailleurs, dans les formations de même nature.

## Indicateurs

|   |            |
|---|------------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 120        |
| Nombre d'inscrits en L2   | 77         |
| Nombre d'inscrits en L3   | 65         |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | Non trouvé |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | Non trouvé |
| % d'abandon en L1   | Non trouvé |
| % de réussite en 3 ans  | Non trouvé |
| % de réussite en 5 ans  | Non trouvé |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | Non trouvé |
| % d'insertion professionnelle   | Non trouvé |

## Bilan de l'évaluation )

- Appréciation globale :

Dans cette formation, classique et solide, où l'enseignement est adéquat aux débouchés identifiés et privilégiés, le projet pédagogique laisse saisir un souci d'encadrement, entre accent mis sur les travaux dirigés et l'effort fait en termes d'horaires au bénéfice des étudiants de première année (L1) qui en ont plus besoin que par la suite. De même, à côté du tutorat, est prévu le parrainage de chacun de ces étudiants par un de leurs aînés des deux années précédentes. L'intégration des compétences transversales au cœur de la discipline elle-même, si elle est une évidence, a été bien réfléchi, sauf semble-t-il pour le travail en groupe. Bref, le dispositif d'aide à la réussite comporte des éléments intéressants, même s'il est incomplet, les réorientations et passerelles vers d'autres disciplines, par exemple, semblant négligées, même si ce peut être faute de nécessité concrète.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle et de la poursuite des études, on pourra aussi regretter l'absence de liens avec des licences professionnelles, ce qui tient au moins autant à la nature de la discipline qu'à une politique générale en matière de créations. De la même façon, l'ouverture sur le monde professionnel semble très faible mais là encore, ce n'est pas étonnant en histoire et au vu des spécialisations affichées. Si les études en master sont bien balisées, ce qui est sans doute l'essentiel pour les étudiants, on déplorera l'absence de stages (au vu du dossier), y compris pour des étudiants se destinant à l'enseignement. Enfin, l'absence de suivi de la mobilité et de données sur le devenir des étudiants, y compris dans les masters de la même université, peut être ressentie comme préoccupante.

Le pilotage de la mention, enfin, présente lui aussi des contrastes : une équipe structurée et manifestement attentive aux réactions des étudiants transmises par des représentants élus, en particulier en L1, une panoplie honnête de mesures de valorisation, mais un suivi des cohortes étudiantes à peu près inexistant, ou délégué à l'Université sans effet affiché au niveau de la mention.

- Points forts :

- Une grande solidité globale qui assure bien ce que l'on peut attendre d'une licence dans la discipline.
- Un effort d'encadrement et d'accompagnement des étudiants de première année, qui mériterait d'être davantage valorisé.

- Points faibles :

- L'absence au moins apparente de stages, en particulier pour ce qui est de l'enseignement où le contact avec la réalité du métier peut dissiper des illusions ou confirmer une vocation.
- Un manque de données chiffrées permettant le suivi statistique de la population étudiante.
- L'absence apparente d'enseignements pour étudiants en difficulté, en particulier pour le maniement de la langue française. De façon générale, l'adaptation aux publics particuliers (salariés, handicapés...), semble un peu limitée.
- L'absence au moins apparente d'intervenants professionnels extérieurs, de possibilité de réorientation et de passerelles, de suivi des étudiants et des diplômés.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

La notation retenue découle de l'absence d'indication réelle (au vu du dossier) pour certains des items sur lesquels repose l'évaluation, items relevant assez souvent d'une production par l'Université et non par les mentions .



Il pourrait donc être bon que ces items puissent à l'avenir être renseignés ou alors, le cas échéant, que leur faible pertinence, toujours possible pour une discipline donnée, soit bien explicitée. De même l'Université pourrait-elle sans doute traiter de manière globale certains éléments, comme un système général de reconversions et de passerelles.

Le souci d'améliorer encore l'encadrement en augmentant la proportion des travaux dirigés, déjà honorable, serait louable, de même que l'on pourrait espérer que des moyens soient alloués à des enseignements de soutien à des étudiants en difficulté (en particulier pour ce qui est du maniement de la langue) sans que ces derniers soient obligés de choisir entre ces enseignements et d'autres.

Même si la compensation à l'intérieur de la première année peut être justifiée par les difficultés des néo-bacheliers face aux spécificités du premier semestre universitaire, on devrait peut-être considérer le dispositif permettant de récupérer un autre semestre (sur la base de la moyenne des trois années) comme tout à la fois complexe et contraire à la renommée du diplôme.